

## Avis public à la concurrence

### **Maître d'ouvrage :**

Commune de Porte-des-Bonnevaux  
Mairie – 306, route de Beaurepaire - SEMONS  
38 260 PORTE-DES-BONNEVAUX  
Téléphone : 04 74 54 22 15 / [commune@portedesbonnevaux.fr](mailto:commune@portedesbonnevaux.fr)

### **Article 1 : Objet de la consultation**

L'objet de la présente consultation est une mission de maîtrise d'œuvre pour le prolongement de la route forestière des Mouilles.

Le projet comprendra une aire de retournement nécessaire à l'utilisation par des camions transportant les bois.

Lieu d'exécution : Territoire communal de Porte-des-Bonnevaux

### **Article 2 : Contenu de la prestation de maîtrise d'œuvre**

La prestation de maîtrise d'œuvre comprendra les éléments suivants :

1) PRO : Etude de projet

Le projet comprendra les ouvrages et les infrastructures nécessaires pour permettre le stockage des bois et les manœuvres des camions.

La route projetée devra permettre la circulation des camions à fort tonnage (portance de 50 Mpa minimum). Sa longueur est d'environ 0,5 km de route.

Le projet devra s'insérer dans le budget imparti ayant fait l'objet d'une demande de subvention.

2) ACT : Assistance à la passation de contrat

Conception d'un dossier de consultation des entreprises pour la passation d'un Marché à Procédure Adaptée.

Analyse des offres selon les critères choisis dans le règlement de consultation.

Rédaction d'un rapport d'analyse des offres et des notifications. Soutien au maître d'ouvrage en cas de recours des candidats.

3) VISA :

Validation des plans d'exécution des ouvrages et procédés projetés par les entreprises.

4) DET : Direction de l'Exécution des Travaux

Suivi des travaux. Rédaction des ordres de service et des comptes rendus.

5) AOR : Assistance aux Opérations de Réception

Lors de la réception des travaux, le maître d'œuvre réalisera les contrôles et essais nécessaires. Rédaction des documents administratifs pour le versement de la subvention.

### **Article 3 : Règlement de consultation**

**Date et lieu de remise des offres :** le vendredi 3 février 2023 (17h00) à la mairie de Porte des Bonnevaux (format numérique ou courrier, cachet de la poste faisant foi).

**Pièces à fournir :** L'offre comprendra :

- une partie candidature comprenant un extrait de Kbis (si structure nouvelle et méconnue pour ce genre de maîtrise d'œuvre), les moyens humains et matériels dédiés à la prestation et les références dans des prestations similaires.
- une partie offre comprenant le montant de la prestation ainsi qu'un mémoire technique et un planning d'intervention.

**Jugement des offres :** les offres seront jugées selon 2 critères pondérés comme suit

	Critères	Note sur	Pondération
1	Prix des prestations	10	70%
2	Moyens humains, références et planning d'intervention	10	30%

**Délai de validité des offres :** les offres seront valables 3 mois à compter de la date limite de réponse.

**Renseignements :** auprès de la mairie de Porte-des-Bonnevaux aux heures d'ouverture du secrétariat ou par email.

Fait à Porte-des-Bonnevaux, le 25 novembre 2022





